

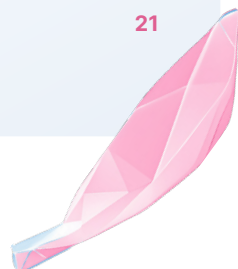
# EXIGENCES PRUDENTIELLES DE PUBLICATION

2025



# Sommaire

<b>Tableau KM1</b> Chiffres-clés essentiels réglementaires	4
<b>Tableau OV1</b> Aperçu des positions pondérées par le risque	5
<b>Tableau LIQA</b> Gestion du risque de liquidité	5
<b>Tableau CR1</b> Risques de crédit : qualité de crédit des actifs	6
<b>Tableau CR2</b> Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	7
<b>Tableau CR3</b> Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque	8
<b>Tableau CR4</b> Risque de crédit : positions et effets de l'atténuation du risque de crédit selon l'AS-BRI	9
<b>Tableau CRB</b> Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit	11
<b>Tableau CR5</b> Risque de crédit : positions par classes de positions et pondération en fonction des risques selon l'AS-BRI	19
<b>Tableau CCR3</b> Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard	21



# Sommaire



<b>Tableau CCR5</b> Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie	22
<b>Tableau CCR8</b> Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales	23
<b>Tableau IRRBBA</b> Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque	24
<b>Tableau IRRBB1</b> Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt	27
<b>Tableau IRRBBA1</b> Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux	28
<b>Tableau ORA</b> Risques opérationnels indications générales	30
<b>Tableau OR1</b> Risques opérationnels: historique des pertes	31
<b>Tableau OR2</b> Risques opérationnels: indicateur d'activité et sous-composantes [QC/fixe]	32
<b>Tableau OR3</b> Risques opérationnels : fonds propres minimaux [QC/fixe]	33
<b>Tableau MRA</b> Risques de marché	33



## Tableau KM1 - Chiffres-clés essentiels réglementaires

(en milliers de CHF)

		a	e
		T	T-1
		T = 31.12.2025	
<b>Fonds propres pris en compte</b>			
1	Fonds propres de base durs (CET1)	181 852	139377
2	Fonds propres de base (T1)	181 852	139377
3	Fonds propres totaux (1)	212 892	170 418
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>			
4	RWA	736319	570 377
4a	Exigences minimales de fonds propres (CHF)	58906	45 630
<b>Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % der RWA)</b>			
5	Ratio CET1 (%)	24,7%	24,4%
6	Ratio de fonds propres de base (%)	24,7%	24,4%
7	Ratio de fonds propres globaux (%)	28,9%	29,8%
<b>Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)</b>			
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5 % dès 2019) (%)	2,5%	2,5%
9	Volant de fonds propres anticyclique (art. 44a OFR) selon le standard minimal de Bâle (%)	0%	0%
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national (%)	0%	0%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1 (%)	2,5%	2,5%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC) (%)	18,7	18,44
<b>Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)</b>			
(1)	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR (%)	2,5%	2,5%
12b	Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR) (%)	0%	0%
12c	Ratio-cible en CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,0%	7,0%
12d	Ratio-cible en T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	8,5%	8,5%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	10,5%	10,5%
<b>Ratio de levier Bâle III</b>			
13	Engagement global (CHF)	1 355 220	1 895 257
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	13,4%	7,4%
<b>%Ratio de liquidités (LCR)</b>			
15	Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité (CHF)	617 952	1 052 857
16	Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie (CHF)	78 039	243 353
17	Ratio de liquidités, LCR (en %)	791,85%	432,65%
<b>Ratio de financement (NSFR) (2)</b>			
18	Refinancement disponible stable (en CHF)	993 652	1 256 793
19	Refinancement stable nécessaire (en CHF)	399216	427 547
20	Ratio de financement, NSFR (en %)	248%	293%

## Tableau OV1 - Aperçu des positions pondérées par le risque

(en milliers de CHF)

31.12.25

	RWA	RWA	Fonds propres minimaux	Déviations du RWA
	Période de référence	Période précédant	Période de référence	en %
1 Risque de crédit *1	239 620	292 689	19170	-18,1%
20 Risque de marché *2 *3	307 423	99 663	24 594	208,5%
24 Risque opérationnel *4	189 276	178 025	15 142	6,3%
27 Total (1 + 20 + 24)	736 319	570 377	58 906	29,1%

\*1 Risque de crédit : Approche standard internationale (AS-BRI)

\*2 Risque de marché : Approche Standard simple

\*3 Augmentation des positions de trading

\*4 Risque opérationnel : Approche de l'indicateur de base

## Tableau LIQA - Gestion du risque de liquidité

Ratio de liquidité à court terme - LCR - exigences quantitatives

	déc.24	mars.25	mai.25	sept.25	déc.25
Ratio LCR individuel	433%	438%	579%	505%	792%
Minimum LCR FINMA	100%	100%	100%	80%	100%
Minimum LCR Banque	120%	120%	120%	100%	120%

La gestion de la liquidité vise à générer une position de liquidité solide, permettant à la banque de faire face en tout temps à ses obligations de paiement. La banque se prémunit contre une crise de liquidité en diversifiant ses sources de refinancement. Tous les flux de trésorerie importants ainsi que la disponibilité de sûretés de première qualité pouvant être utilisées pour se procurer des liquidités supplémentaires sont régulièrement vérifiés.

Un reporting interne en matière de liquidité incluant le stress test est présenté trimestriellement au conseil d'administration.

## Tableau CR1 - Risques de crédit : qualité de crédit des actifs

(en milliers de CHF)

31.12.25

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des (1)		Corrections de valeur / amortissements (2)	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut (3)	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	-	290 869	7 251	283 618
2	Titres de dette	-	594 412		594 412
3	Expositions hors bilan	-	22 929		22 929
<b>4</b>	<b>TOTAL Période de référence</b>	-	<b>908 210</b>	<b>7 251</b>	<b>900 959</b>
<b>5</b>	<b>TOTAL Période précédente</b>	-	<b>1 544 505</b>	<b>9 201</b>	<b>1 534 304</b>

(1) Il s'agit des éléments du bilan et du hors bilan qui sont exposés à un risque de crédit au sens des dispositions sur les fonds propres (sans les risques de crédit de contrepartie). Les positions du bilan comprennent les prêts et les titres de dette. Les positions hors bilan doivent être mesurées en fonction des critères suivants : 1) garanties fournies : le montant maximum que la banque devrait déboursier en cas de mise à contribution de la garantie (valeur brute, soit avant application des facteurs de conversion en équivalent-crédit et avant la prise en compte des techniques de réduction du risque); 2) engagements de crédit irrévocables : le montant total du prêt consenti par la banque (le montant est également brut, comme décrit ci-avant). Les engagements de crédit révocables ne doivent pas être pris en compte.

(2) Somme des adaptations de valeur, sans égard au fait qu'elles couvrent des positions compromises ou simplement des risques latents, et amortissements enregistrés directement.

(3) Positions en défaut (art. 83) Selon les normes finales de Bâle III, les mêmes critères s'appliquent à l'approche standard et à l'approche IRB pour déterminer quand une contrepartie ou des positions sur celle-ci sont considérées en défaut. L'art. 83 rend opérationnelle la définition des positions en défaut selon le projet d'art. 63 al. 3 let. e OFR. Il s'agit de créances dont la contrepartie est en défaut. Les créances en souffrance selon la définition des normes minimales de Bâle dans la version figurant dans le projet d'annexe 1 de l'OFR sont également attribuées à cette classe de position. Une créance est en souffrance en particulier lorsque des paiements n'ont pas été entièrement effectués plus de 90 jours après leur échéance. Lorsqu'un crédit est en souffrance, la contrepartie est par conséquent considérée comme en défaut. Des écarts sont possibles dans le cas des positions sur la clientèle de détail (projet d'art. 71 OFR), c.-à-d. la souffrance d'un crédit ne contraint pas la banque à traiter la contrepartie ou toutes les créances sur elle comme en défaut.

Le risque de crédit résulte de la possibilité qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations financières envers la Banque.

La politique de crédit englobe la totalité des engagements. La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. Le risque de crédit octroyé est conditionné aux critères d'octroi de crédit et processus de surveillance définis par le Conseil d'administration.

## **Tableau CR2 - Risque de crédit : changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut**

---

Il n'y a pas de créances et de titres en défaut pour la période précédente ni la pour la période de référence.

## Tableau CR3 - Risque de crédit : aperçu des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de CHF)

31.12.25

	a	c	e&g
	Positions sans couverture (7) / valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés : montant effectivement couvert (8)	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit : montant effectivement couvert
Créances (y c. les titres de dette)	810 570	67 461	-
Opérations hors bilan	4 916	18 014	-
<b>TOTAL</b>	<b>815 485</b>	<b>85 474</b>	-
Dont en défaut			-
Année précédente	1 453 198	82 105	-

(7) Soit les valeurs comptables des positions (après déduction des corrections de valeur) qui ne bénéficient pas d'une mesure d'atténuation des risques.

(8) Soit les valeurs comptables des positions (après déduction des corrections de valeur) qui sont couvertes partiellement ou totalement par des des sûretés, sans égard à la portion de la position originale effectivement couverte.

## Tableau CR4 - Risque de crédit : positions et effets de l'atténuation du risque de crédit selon l'AS-BRI

(en milliers de CHF)

31.12.25

		a	b	c	d	e	f(3)
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM) (1)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent risque et après mesures d'atténuation du risque (2)		RWA	Densité RWA
	Classe de positions	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	665 864		665 864		36 955	5,55%
2	Collectivités de droit public	980		16 729		3 346	20%
3	Banques multilatérales de développement					0	0%
4	Banques	271 204		255 454		84 802	33,2%
	Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais avec une réglementation et une surveillance équivalentes	11 214		11 214		16 820	150%
5	Titres de créance couverts						0%
	Dont lettres de gage suisses						0%
6	Entreprises	80 922	22 749	62 269	1 989	44 308	68,95%
	Dont maisons de titres ne gérant pas de comptes et autres établissements financiers, sauf s'ils sont inclus dans la ligne 4	12 713	2 906	1 546	54	1 602	100%
	Dont financements spéciaux						0%

		a	b	c	d	e	f(3)
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM) (1)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent risque et après mesures d'atténuation du risque (2)		RWA	Densité RWA
	Classe de positions	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	585		585		1 112	190%
8	Retail	46 923	30 406	13 866	301	14 532	102,6%
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers						0%
	Dont immeubles d'habitation à usage propre (GRRE)						0%
	Dont immeubles d'habitation de rapport (IPRRE)						0%
	Dont immeubles commerciaux à usage propre (GCRE)						0%
	Dont immeubles commerciaux de rapport (IPCRE)						0%
	Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles						0%
10	Positions en défaut						0%
11	Autres positions (4)	52 364	43	52 364	21	47 989	91,61%
<b>12</b>	<b>Total</b>	<b>1118 840</b>	<b>53 198</b>	<b>1067130</b>	<b>2 311</b>	<b>233 044</b>	<b>21,79%</b>
	Année précédente						0%

*La banque n'utilise pas les notations externes pour le calcul des fonds propres nécessaires selon l'approche de l'AS-BRI.*

## Tableau CRB - Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit

(en milliers de CHF)

31.12.25

Segmentation du risque crédit - Zones Géographiques

	Switzerland	Oceania	North America	Liechtenstein	Latin America	Europe	Caribbean	Asia	Africa	Total
<b>Bilan / Créances :</b>										
Liquidités	190 036		577			1 639				<b>192 252</b>
Créances sur les banques	53 991		35 155			86 259		11 627	28	<b>187 059</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres										
Créances sur la clientèle	33 959	114	19 099	2	1 622	35 158	2 554	3 754	295	<b>96 559</b>
Créances hypothécaires										<b>0</b>
Opérations de négoce	19 741	2 442	244 408			322 811		4 107		<b>593 509</b>
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	301									<b>301</b>
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur										<b>0</b>
Immobilisations financières	729					629				<b>1 358</b>
Comptes de régularisation	6 722									<b>6 722</b>
Participations			0			131				<b>131</b>
Immobilisations corporelles	40 651									<b>40 651</b>
Valeurs immatérielles										<b>0</b>
Autres actifs	600									<b>600</b>
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)										<b>0</b>
Capital social non libéré										<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>346 731</b>	<b>2 556</b>	<b>299 238</b>	<b>2</b>	<b>1 622</b>	<b>446 627</b>	<b>2 554</b>	<b>19 488</b>	<b>323</b>	<b>1 119 142</b>

	Switzerland	Oceania	North America	Liechtenstein	Latin America	Europe	Caribbean	Asia	Africa	Total
<b>Hors Bilan</b>										
Engagements conditionnels	5 992	16	280		256	7 729	220	2 628	975	<b>18 096</b>
Engagements irrévocables	4 833									<b>4 833</b>
Engagement de libérer versements supplémentaires										<b>0</b>
Crédits par engagements										<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>10 825</b>	<b>16</b>	<b>280</b>	<b>0</b>	<b>256</b>	<b>7 729</b>	<b>220</b>	<b>2 628</b>	<b>975</b>	<b>22 929</b>

<b>Total de la période de référence</b>	<b>357 556</b>	<b>2 571</b>	<b>299 519</b>	<b>2</b>	<b>1 878</b>	<b>454 357</b>	<b>2 774</b>	<b>22 116</b>	<b>1 298</b>	<b>1 142 071</b>
-----------------------------------------	----------------	--------------	----------------	----------	--------------	----------------	--------------	---------------	--------------	------------------

# Tableau CRB - Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit

(en milliers de CHF)

31.12.25

Segmentation du risque crédit - Branches

	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
<b>Bilan / Créances :</b>								
Liquidités	187 861						4 391	<b>192 252</b>
Créances sur les banques		15 750	171 309					<b>187 059</b>
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle	16 871	13	4 732	48 628	26 316			<b>96 559</b>
Créances hypothécaires								<b>0</b>
Opérations de négoce	477 336	980	84 144	31 049				<b>593 509</b>
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	301							<b>301</b>
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								<b>0</b>
Immobilisations financières	667			237		454		<b>1 358</b>
Comptes de régularisation							6 722	<b>6 722</b>
Participations						131		<b>131</b>
Immobilisations corporelles							40 651	<b>40 651</b>
Valeurs immatérielles								<b>0</b>
Autres actifs							600	<b>600</b>
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)								<b>0</b>
Capital social non libéré								<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>682 734</b>	<b>16 743</b>	<b>260 186</b>	<b>79 914</b>	<b>26 312</b>	<b>585</b>	<b>52 358</b>	<b>1 119 142</b>

	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
<b>Hors Bilan</b>								
Engagements conditionnels	54			9 199	8 801		43	<b>18 096</b>
Engagements irrévocables				4 833				<b>4 833</b>
Engagement de libérer versements supplémentaires								<b>0</b>
Crédits par engagements								<b>0</b>
<b>Total</b>	54	0	0	14 032	8 801	0	43	<b>22 929</b>
<b>Total de la période de référence</b>	682 788	16 743	260 186	93 946	35 113	585	52 401	1142 071

## Tableau CRB - Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit

(en milliers de CHF)

31.12.25

Segmentation du risque crédit - Echéance

	À vue	Démonçables	Echu					Total
			Déci 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
<b>Bilan / Créances :</b>								
Liquidités	192 252							192 252
Créances sur les banques	167 222		19 838					187 059
Créances résultant d'opérations de financement de titres								
Créances sur la clientèle		43 959	28 746	23 853				108 425
Créances hypothécaires								0
Opérations de négoce	593 509							593 509
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	301							301
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur								0
Immobilisations financières	1 203				155	0		1 358
Comptes de régularisation	6 722							6 722
Participations	131							131
Immobilisations corporelles							40 651	40 651
Valeurs immatérielles								0
Autres actifs	600							600
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)								0
Capital social non libéré								0
<b>Total</b>	<b>961 939</b>	<b>43 959</b>	<b>48 583</b>	<b>23 853</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>40 651</b>	<b>1 119 142</b>

	À vue	Dénouçables	Echu					Total
			D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
<b>Hors Bilan</b>								
Engagements conditionnels	18 096							<b>18 096</b>
Engagements irrévocables	4 833							<b>4 833</b>
Engagement de libérer versements supplémentaires								<b>0</b>
Crédits par engagements								<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>22 929</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 929</b>
<b>Total de la période de référence</b>	<b>984 868</b>	<b>43 959</b>	<b>48 583</b>	<b>23 853</b>	<b>155</b>	<b>0</b>	<b>40 651</b>	<b>1142 071</b>

## Tableau CRB - Risques de crédit : Informations complémentaires de la qualité de crédit

(en milliers de CHF)

31.12.25

Segmentation du risque crédit - Pondérations-risque réglementaires

	0%	20%	30-35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
<b>Bilan / Créances :</b>									
Liquidités	192 252								192 252
Créances sur les banques		168 377		2 479			16 204		187 059
Créances résultant d'opérations de financement de titres									0
Créances sur la clientèle	51 711				2 148	42 700			96 559
Créances hypothécaires									0
Opérations de négoce	339 669	132 434	46 117	73 042	2 246	0			593 509
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés						301			301
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur									0
Immobilisations financières	667					237		454	1 358
Comptes de régularisation						6 722			6 722
Participations								131	131
Immobilisations corporelles						40 651			40 651
Valeurs immatérielles									0
Autres actifs						600			600
Corrections de valeur pas déductibles selon les dispositions transitoires (poste négatif)									0
Capital social non libéré									0
<b>Total</b>	<b>584298</b>	<b>300811</b>	<b>46 117</b>	<b>75521</b>	<b>4 395</b>	<b>91211</b>	<b>16204</b>	<b>585</b>	<b>1119142</b>

	0%	20%	30-35%	50%	75%	100%	150%	250%	Total
<b>Hors Bilan</b>									
Engagements conditionnels	18 014				19	64	0		18 096
Engagements irrévocables		4 833							4 833
Engagement de libérer versements supplémentaires									0
Crédits par engagements									0
<b>Total</b>	<b>18 014</b>	<b>4 833</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>64</b>	<b>0</b>		<b>22 929</b>

<b>Total de la période de référence</b>	<b>602 312</b>	<b>305 644</b>	<b>46 117</b>	<b>75 521</b>	<b>4 413</b>	<b>91 275</b>	<b>16 204</b>	<b>585</b>	<b>1142071</b>
-----------------------------------------	----------------	----------------	---------------	---------------	--------------	---------------	---------------	------------	----------------

### Méthodes appliquées pour l'identification des créances compromises

#### Crédits couverts par des titres

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la banque réalise les sûretés.

#### Crédits sans couverture

Les crédits en blanc sont en général des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle de détail. Pour les crédits commerciaux, la banque demande annuellement ou à intervalles plus rapprochés des informations sur le marché des affaires de l'entreprise. Elle exige la transmission des comptes audités ainsi que, le cas échéant, des bouclements intermédiaires. Ces informations sont examinées en vue d'identifier une éventuelle augmentation des risques. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la banque constitue une correction de valeur.

#### Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les nouveaux besoins de corrections de valeur et de provisions sont constitués en couverture des risques identifiés lesquels résultent d'un examen individuel des positions. Les positions à risque sont réévaluées à chaque clôture et les corrections de valeur adaptées en conséquence si nécessaire. Les intérêts échus et non payés depuis plus de 90 jours sont dits « en souffrance ».

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont des corrections de valeur pour pertes subies qui ne peuvent pas encore être attribuées à un preneur de crédit distinct. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents le jour du bilan dans un portefeuille de crédits apparemment sain, qui ne deviendront apparents qu'ultérieurement. Leur estimation se base par principe sur des valeurs tirées de l'expérience. Sur la base de l'historique des pertes de la banque la moyenne des taux des pertes pour créances compromises est proche de 0%. Dès lors, aucune provision n'a été constituée.

## Tableau CR5 - Risque de crédit : positions par classes de positions et pondération en fonction des risques selon l'AS-BRI

(en milliers de CHF)

31.12.25

		a	b	c	d	e	f	g	j
	<b>Pondération en fonction des risques (%)</b>	<b>0, 10, 15</b>	<b>20, 25</b>	<b>30, 35</b>	<b>40, 45, 50, 55</b>	<b>60, 70, 75, 80, 85</b>	<b>90, 100, 110, 115</b>	<b>130, 150, 250</b>	<b>Somme des positions exposées au risque de crédit après application des facteurs de conversion en équivalent-crédit et mesures visant à atténuer le risque</b>
	<b>Classe de positions</b>								
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	528 197	106 260		31 406				665 864
2	Collectivités de droit public,		16 729						16 729
3	Banques de développement multilatérales								
4	Banques		166 351	46 117	26 783			16 204	255 454
	Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais soumis à une réglementation et à une surveillance équivalentes							11 214	11 214
5	Titres de créance couverts								

	Dont lettres de gage suisses								
6	Entreprises		13 404		17 332	2 246	31 275		64 257
	Dont maisons de titres ne gérant pas des comptes et autres établissements financiers, à l'exception de ceux portés ligne 4"						1 601		1 601
	Dont financements spéciaux								
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif (2)						585		585
8	Retail (4)					2 354	11 812		14 166
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers								
	Dont immeubles d'habitation à usage propre (5)								
	Dont autres immeubles d'habitation								
	Dont immeubles commerciaux à usage propre (6)								
	Dont autres immeubles commerciaux								
	Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles (7)								
10	Positions en défaut								
11	Autres positions (3)	4 396					47 989		52 385
<b>12</b>	<b>Total</b>	<b>532593</b>	<b>302744</b>	<b>46 117</b>	<b>75 521</b>	<b>4 601</b>	<b>91 076</b>	<b>16 789</b>	<b>1069 441</b>

## Tableau CCR3 - Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

31.12.25

		a	b	c	d	e	f	g	h	i	
Catégories de positions / pondérations-risque		0%	10%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit (1)	Total année précédente
1	Gouvernements centraux et banques centrales										
2	Banques et négociants en valeurs mobilières			1 014				2 694		3 708	1 393
3	Corporations de droit public et banques multilatérales de développement										
4	Entreprises						91			91	0
5	Retail						55			55	0
6	Titres de participation										
7	Autres positions (2)						0			0	0
8											
9	<b>TOTAL</b>			<b>1 014</b>			<b>145</b>	<b>2 694</b>		<b>3 853</b>	<b>1 393</b>
	Année précédente			100			0			1 393	

## Tableau CCR5 - Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

(en milliers de CHF)

31.12.2025

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées (1)	Non ségréguées	Ségréguées (1)	Non ségréguées		
Liquidités en CHF		4 878				
Liquidités en monnaies étrangères		3 060				
Créances sur la Confédération						
Créances sur les autres Etats		16 381				
Créances sur des agences gouvernementales		505				
Obligations d'entreprises		19 218				
Titres de participation		36 982				
Autres sûretés		8 284				
<b>TOTAL</b>		<b>89 307</b>				
Année précédente		2 413				

## Tableau CCR8 - Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales

(en milliers de CHF)

31.12.2025

---

Il n'y a pas de risque de contrepartie envers des QCCPs.

## Tableau IRRBBA - Risque de taux d'intérêt : objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

a	Description de la façon dont la banque définit l'IRBB afin de mesurer et gérer le risque.	<p>Le risque de taux d'intérêt correspond au risque auquel sont exposés les fonds propres de la banque en raison des fluctuations des taux d'intérêt. Les variations de taux d'intérêt influencent la valeur économique des actifs, des passifs et des positions hors bilan. Elles ont également une incidence sur le revenu des opérations d'intérêts. Le risque de taux d'intérêt est évalué périodiquement. Les informations qualitatives et quantitatives sont quant à elles présentées annuellement dans le présent chapitre, voir également annexe 2 à la Circulaire 2016/1 Publication - banques.</p> <p>Au regard des activités, de la structure du bilan de la banque et sous l'angle de la circulaire FINMA 2019/02 la banque est peu exposée au risque de taux d'intérêt.</p> <p>Le risque de taux est également limité au regard des activités de la banque et notamment du fait qu'environ 61% du total du bilan est composé du portefeuille Nostro (exclu de la statistique) et d'actifs liquides de haute qualité.</p> <p>La mesure du risque de taux est effectuée avec le logiciel ReportGenerator de Regnology, utilisé par une grande majorité d'établissements bancaires en Suisse. La banque calcule son exposition sur les fonds propres et les bénéfices en raison des fluctuations des taux d'intérêts.</p>
b	Description des stratégies supérieures de la banque afin de gérer et atténuer l'IRBB. Exemples : surveillance de l'EVE et du NII en relation avec les limites fixées, pratiques de couverture, conduite de tests de stress, évaluation des résultats, rôle de la révision indépendante (dans la mesure où cela ne ressort pas d'une autre description centrale des risques), rôle et pratique de l'ALCO, pratiques de la banque afin d'assurer une validation adéquate du modèle ainsi que des adaptations en temps opportun en cas de conditions de marché changeantes.	<p>La banque dispose d'une Politique de risque s'appuyant sur les lois, directives et règlements en vigueur relatifs aux risques de taux d'intérêts. Cette politique des risques s'appuie également sur une stratégie de la banque visant à augmenter ses fonds propres permettant notamment d'absorber les risques de taux d'intérêt. Le Conseil d'administration fixe l'appétence, la tolérance et les limites pour gérer le risque de taux. Le dispositif de limites comprend notamment des seuils en matière de variation de fonds propres et de sensibilité des revenus d'intérêts selon un scénario donné. Une tolérance de 10 millions a notamment été définie pour chaque indicateur. Le Conseil d'administration approuve annuellement cette stratégie au travers de l'annexe 1 au « Concept cadre – Gouvernance d'entreprise ».</p> <p>La stratégie liée aux risques de taux d'intérêt de la banque est effectuée également dans une approche globale en prenant en compte le portefeuille de négoce. De manière périodique le département négoce effectue une analyse de sensibilité et des prévisions afin d'estimer la limite maximale de variation de taux. Cette analyse permet de démontrer les variations maximales à ne pas dépasser avant la réalisation de potentielles pertes au niveau du portefeuille de négoce.</p> <p>La banque identifie, mesure et surveille son risque de taux. Elle établit un rapport interne sur base trimestrielle, fixe des limites et évalue les résultats</p>
c	Périodicité du calcul des valeurs estimatives de l'IRBB de la banque et description des agrégats spécifiques utilisés par la banque afin d'évaluer sa sensibilité à l'IRBB.	<p>Calculs effectués sur base trimestrielle.</p> <p>La banque utilise les données effectives.</p>
d	Description des scénarios de chocs de taux et de stress utilisés par la banque afin d'évaluer les modifications des valeurs économiques et des revenus.	<p>Déplacement parallèle vers le haut</p> <p>Déplacement parallèle vers le bas</p> <p>Scénario standard (iii) «pente de la courbe»</p> <p>Scénario standard (iii) «aplatissement de la courbe»</p> <p>Standard (v) «hausse des taux courts»</p> <p>Standard (vi) «baisse des taux courts»</p>

e	<p>Lorsque les hypothèses de modélisation de la banque utilisées dans le système de mesure interne du risque de taux (soit la mesure EVE, générée par la banque pour un but autre que la publication, par ex. afin d'évaluer la résistance au risque) diffèrent sensiblement des hypothèses de modélisation prévues pour la publication dans le tableau IRRBB1 (cf. description sur le tableau IRRBB1), la banque doit décrire ces hypothèses et indiquer quel est leur résultat ainsi que le bien-fondé de telles hypothèses (par ex. données historiques, analyses publiées, évaluations du management et analyses).</p>	<p>Les hypothèses de modélisation de la banque utilisées sont celles prévues pour la publication dans le tableau IRRBB1.</p> <p>A noter que CIM BANQUE SA est une banque de niveau 5 selon la catégorisation prévue à l'annexe 3 de l'OB. Selon les dispositifs prévus dans la circulaire «2019/2 Risque de taux - banques», cette catégorisation de niveau 5 donne la possibilité à des allègements et notamment à la banque d'avoir une approche uniquement qualitative au regard des analyses du risque de taux. Toutefois l'approche quantitative est utilisée à des fins de gestion du risque au sein de la banque.</p>
f	<p>Description générale de la façon dont la banque couvre l'IRRBB ainsi que du traitement comptable y relatif.</p>	<p>Utilisation de données effectives et conformes aux prescriptions comptables.</p>
g	<p>Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer <math>\Delta</math>EVE et <math>\Delta</math>NIII dans le tableau IRRBB1 et en prenant en compte les positions et devises selon le tableau IRRBBA1, selon la répartition suivante :</p>	

1	Modification de la valeur actuelle des fonds propres ( $\Delta EVE$ )	Détermination des flux de paiement : prise en compte des marges de taux et des autres composantes	Pas de prise en compte des marges de taux et autres composantes
2		Procédure de mapping : description des procédures de mapping des paiements mises en œuvre	Mapping des paiements en fonction des dates de remboursement du principal, révision du taux d'intérêt, versements d'intérêts.
3		Taux d'escompte <sup>1</sup> : description des taux d'escompte (spécifiques aux produits) ou hypothèses d'interpolation	Interpolation des taux du marché
4	Modification des revenus attendus ( $\Delta NII$ )	Description de l'approche et des hypothèses centrales du modèle de détermination des modifications des revenus futurs	Le delta NII est calculé avec l'hypothèse d'un bilan constant.
5	Positions variables	Description de l'approche, y c. les hypothèses et paramètres centraux servant à déterminer la date de redéfinition des taux et les flux de fonds des positions variables	Utilisation des clés de réplactions
6	Positions comportant des options de remboursement	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de remboursement anticipées liées à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
7	Placements à terme	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des retraits anticipés liés à des comportements	Pas de prise en compte des options de remboursement
8	Options de taux automatiques	Description des hypothèses et procédures de prise en compte des options de taux automatiques, non liées à des comportements	NON APPLICABLE
9	Positions en dérivés	Description du but, des hypothèses et procédures des dérivés de taux linéaires et non-linéaires	Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce. Elle se limite à des transactions de change à termes destinées à couvrir partiellement le risque de change.
10	Autres hypothèses	Description des autres hypothèses et procédures ayant un impact sur le calcul des valeurs des tableaux IRRBBA1 et IRRBB1, à l'instar de l'agrégation en matière de devises et des hypothèses de corrélation au niveau des taux	NON APPLICABLE

## Tableau IRRBB1 - Risques de taux : informations quantitatives sur la valeur économique des fonds propres et des revenus d'intérêt

(en milliers de CHF)

31.12.2025

Période	EVE (fluctuation de la valeur économique)		NII (fluctuation de la valeur de rendement)	
	T	T-1	T	T-1
Hausse parallèle	-524	-613	2093	1149
Baisse parallèle	529	620	-2051	-1126
Choc dit steeper (1)	336	402		
Choc dit flattener (2)	-429	-516		
Hausse des taux à court terme	-564	-681		
Baisse des taux à court terme	570	689		
Maximum	570	689	2093	1149
<b>Période</b>	<b>T</b>		<b>T-1</b>	
<b>Fonds propres de base (Tier 1)</b>	<b>212 892</b>		<b>170 418</b>	

(1) Baisse des taux à court terme conjuguée avec une hausse des taux à long terme.

(2) Hausse des taux à court terme conjuguée avec une baisse des taux à long terme.

## Tableau IRRBBA1 - Risque de taux : informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux

(en milliers de CHF)

31.12.2025

	Volumes en millions de CHF			Délais moyens de redéfinition des taux (en années)		Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10 % des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
<b>Date de redéfinition du taux définie</b>							
Créances sur les banques	19 895	0	19 895	0,01			
Créances sur la clientèle	56 373	8 700	47 672	0,32	0,39		
Hypothèques du marché monétaire							
Hypothèques à taux fixes							
Immobilisations financières							
Autres créances							
Créances découlant de dérivés de taux							
Engagements envers les banques							
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	25 094	0	25 094	0,17	0,00		

Obligations de caisse							
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage							
Autres engagements							
Engagements résultant de dérivés de taux							
<b>Date de redéfinition du taux non définie</b>							
Créances sur les banques	152 913	8 518	144 394	0,01	0,01		
Créances sur la clientèle	41 351	23 694	17 656	0,22	0,22		
Créances hypothécaires à taux variables							
Autres créances à vue							
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	1 048 877	111 916	936 961	0,00	0,00		
Autres engagements à vue	74	2	72	1,04	1,04		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénonçables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)							
<b>Total</b>							

## Tableau ORA - Risques opérationnels indications générales

(en milliers de CHF)

31.12.2025

---

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels et de conformité porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients.

Le Conseil d'administration vérifie chaque année la politique de gestion des risques opérationnels. Pour ce qui est des processus, de la sécurité de l'information, des systèmes de contrôle et de la formation, des mesures sont prises pour atténuer la survenance d'un dommage.

Le plan de continuité des activités contribue également à assurer la sécurité opérationnelle en cas de catastrophes tant internes qu'externes.

La Banque renforce en continu sa résilience opérationnelle pour faire face aux risques majeurs pouvant impacter ses fonctions critiques. Un cadre de gouvernance a été mis en place afin de respecter les échéances réglementaires jusqu'en 2026 de la Circulaire 2023/1 FINMA. La posture de cybersécurité de la Banque est basée sur la norme ISO 27001.

Le Cyberrisque demeure un risque opérationnel élevé. La Banque pourrait subir des attaques ciblées et sophistiquées sur son réseau informatique, notamment avec le développement de l'intelligence artificielle. La Banque multiplie les moyens de lutte contre la cybercriminalité, grâce à un dispositif de surveillance des activités des collaborateurs et à une gestion proactive des vulnérabilités.

## Tableau OR1 - Risques opérationnels : historique des pertes

(en milliers de CHF)

31.12.2025

---

Sur la base de l'historique des pertes de la banque la moyenne des taux des pertes pour créances compromises est proche de 0% en 2025 et proche de 0% en 2024

## Tableau OR2 - Risques opérationnels : indicateur d'activité et sous-composantes [QC/fixe]

(en milliers de CHF)

31.12.2025

		a	b	c
	Indicateur d'activité et sous-composantes	T	T-1	T-2
1	Composante intérêts et dividendes (interest, leases and dividend component, ILDC)	17 789		
1a	Produits des intérêts et du leasing	28 506	22 221	8 473
1b	Charges d'intérêts et de leasing	2 275	1 079	2 481
1c	Actifs portant intérêt	1327 278	1141 409	1652 317
1d	Produit des dividendes	0	0	0
2	Composante services (services component, SC)	47 984		
2a	Produit des opérations de commissions et des prestations de services	48 763	46 854	47 861
2b	Charge des opérations de commissions et des prestations de services	4 355	3 789	4 122
2c	Autres produits d'exploitation	193	104	177
2d	Autres charges d'exploitation	0	33	0
3	Composante financière (financial component, FC)	60 412		
3a	Résultat net du portefeuille de négociation	68 725	75 868	36 642
3b	Résultat net des parts du portefeuille de la banque qui sont déterminantes pour le calcul des fonds propres minimaux nécessaires pour couvrir les risques opérationnels"	0	0	0
4	Indicateur d'activité (business indicator, BI)	126 184		
5	Composante indicateur d'activité (business indicator component, BIC)	15 142		

Publication sur l'indicateur d'activité		a
6a	BI avant l'exclusion des activités abandonnées	126 184
6b	Réduction du BI du fait de l'exclusion des activités abandonnées	0

## Tableau OR3 - Risques opérationnels : fonds propres minimaux [QC/fixe]

(en milliers de CHF)

31.12.2025

		a
1	Composante indicateur d'activité (business indicator component, BIC)	15 142
2	Multiplicateur interne des pertes (internal loss multiplier, ILM)	1
3	Fonds propres minimaux pour le risque opérationnel	15 142
4	Positions pondérées en fonction des risques (RWA) pour les risques opérationnels	189 276

## Tableau MRA - Risques de marché

(en milliers de CHF)

31.12.2025

		2025	2024
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de base	24 594	7 973

La Banque gère de manière active les risques de marché. Les portefeuilles de titres destinés au négoce sont gérés dans le respect des principes de limitation des risques. Les investissements propres sont investis sur la base d'une stratégie prudente, conservatrice et agile. Pour les crédits octroyés, une décote conservatrice est appliquée sur les actifs nantis.

